

Séance du 16 novembre 2023

N° 2023-11D24

DECISION MODIFICATIVE N°1

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de St VINCENT LESPINASSE, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. FAU Eric premier adjoint au maire

Date de convocation : 10/11/ 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 09

Etaient présents : FAU Eric, MEL Jacqueline, CHARLES Denise, AVATTANEO William, BORD Cédric, BOUDON Cécile, DUPRAT Stéphanie, MERLE-LOMBARD Nathalie, TRISTAN Damien,

Absent excusé : BOYER Serge

Absent : LANNES Florentin

Secrétaire de séance : CHARLES Denise

Monsieur le 1^{er} adjoint présente au conseil municipal qu'il y a lieu d'établir une décision modificative du budget 2023 afin de prendre en compte l'intégration des versements de subventions qui ont été alloués aux travaux de la réhabilitation de la mairie en contrepartie du remboursement de l'avance de trésorerie pour la section investissement et d'autre part d'augmenter les crédits au compte 66111 (Intérêts d'emprunt) suite à l'augmentation des taux d'intérêt du prêt à court terme pour la section fonctionnement

Il propose les écritures suivantes en section investissement:

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
1641	Emprunt	189 866 €	
13251	Subvention CC2R		55 500 €
1323	Subvention Département		54 721 €
13461	Subvention Etat -DETR		79 645 €
TOTAL		189 866 €	189 866 €

Il propose les écritures suivantes en section fonctionnement :

Article	Désignation	Dépenses
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 600 €
60631	Fournitures d'entretien	- 800 €
60636	Vêtements de travail	- 800 €
TOTAL		0

Après délibéré, le conseil municipal accepte la décision modificative n°1 concernant le budget communal 2023.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

La secrétaire de séance
CHARLES Denise



Le 1^{er} adjoint au maire
FAU Eric